

PRÉFECTURE

LAON, le 15 mars 2019

Cabinet du Préfet – Service des Sécurités
Pôle représentation de l'État

Affaire suivie par : A.DESSAINT
Tél. : 03.23.21.83.53

Mél. : pref-representation-etat@aisne.gouv.fr

Le Préfet de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les Maires
des communes du département

*en communication à Mesdames et Monsieur les Sous-Préfets
et à Madame le Directeur départemental
de l'Office national des anciens combattants et victimes de
guerre*

Objet : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

P. J. : Message de la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

La loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars de chaque année, « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

À cette occasion, j'organiserai une cérémonie au plan départemental lors de laquelle sera lu le message que Madame la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées adresse au monde combattant.

Je vous invite à lire ce message, joint à la présente circulaire, au cours de la cérémonie que vous organiserez dans votre commune.

Enfin, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés ce jour-là aux couleurs françaises.



Nicolas BASSELIER

Message de Geneviève Darrieussecq

Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

19 mars 2019

Se souvenir, se recueillir, rendre hommage, faire mémoire ! Tel est le sens de la journée nationale du 19 mars. Telles sont les raisons pour lesquelles les Français se rassemblent aujourd'hui.

Nous nous souvenons de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ; de la souffrance ; des drames qui ont endeuillé de part et d'autre la Méditerranée.

Nous nous recueillons en mémoire des victimes militaires. Ils étaient appelés et rappelés du contingent, militaires de carrière, forces de l'ordre, de métropole ou d'Afrique du Nord. Ils étaient aussi membres des forces supplétives et assimilés. 25 000 sont morts pour la France, 70 000 ont été blessés. Tous ont fait leur devoir avec courage et dévouement.

Nous nous recueillons également en mémoire des victimes civiles : hommes, femmes et familles, de toutes origines et de toutes confessions.

Le 19 mars 1962, c'est la fin tant attendue des combats. C'est la promesse d'un retour dans leurs foyers pour des milliers de soldats français. Près de deux millions d'appelés et de rappelés ont servi en Afrique du Nord, pendant 18, 28 ou 30 mois. Etudiants, jeunes cadres, ouvriers, paysans, employés, ils venaient de toutes les strates de la société française.

Aucun d'entre eux n'a oublié. Ceux qui en sont revenus sont souvent restés marqués par ce qu'ils ont vu, par ce qu'ils ont vécu, par la spirale dramatique de la guerre d'Algérie.

Le 19 mars 1962, l'indépendance d'un pays se préparait.

Au soulagement des uns fait écho la détresse des autres. La violence se transforme mais frappe encore. Des drames se nouent, des représailles éclatent.

La déchirure se concrétise pour des familles entières. Elles quittent leur terre natale - une terre aimée - pour refaire leur vie dans un pays que, pour la plupart, elles ne connaissaient pas.

Ces événements ont profondément bouleversé notre pays et notre société. Nous en sommes les héritiers aujourd'hui.

Certes, la mémoire de la guerre d'Algérie est plurielle et complexe. Certes, elle est parfois encore brûlante. Mais, elle est une part de notre identité commune. En la considérant avec vérité, nous y trouverons des leçons d'espérance ainsi que des appels à la paix et à la tolérance.

Voilà pourquoi il est essentiel que nous continuions à apporter à nos enfants, aux jeunes générations, des clefs de compréhension.

Voilà pourquoi il faut continuer, inlassablement, à témoigner, à expliquer, à faire savoir.

Voilà pourquoi nous nous réunissons aujourd'hui.